



MAIRIE DE RANVILLE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE RANVILLE

Par arrêté n° 21/2010 du 26 août 2010, le Maire de la Commune de RANVILLE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme. A cet effet, Monsieur Alain DURAND, retraité EDF-GDF, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le premier conseiller délégué du Tribunal Administratif de CAEN, qui a reçu délégation de Madame la Présidente du Tribunal Administratif de CAEN.

L'enquête se déroulera à la mairie du **lundi 20 septembre 2010 au jeudi 21 octobre 2010 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture (lundi de 15h à 17h30, le mardi de 10h à 12h et de 15h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h30, le jeudi de 15h à 17h30, le vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h30 et deux samedi de 9h à 12h : samedi 2 octobre 2010 et samedi 16 octobre 2010).

Le commissaire enquêteur recevra à la Mairie :

- le lundi 20 septembre de 9h à 12h
- le samedi 2 octobre de 9h à 12h
- le jeudi 21 octobre de 14h à 17h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie, 3 Rue des Airbornes, 14860 RANVILLE.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès leur transmission en Mairie.

Le Maire
Jean-Luc ADÉLAÏDE